



**HAL**  
open science

## Politique (de la recherche)

Baptiste Buob, Camille Noûs

► **To cite this version:**

Baptiste Buob, Camille Noûs. Politique (de la recherche). *Ethnologie française*, 2021, 51 (1), pp.111-112. 10.3917/ethn.211.0111 . hal-02910944

**HAL Id: hal-02910944**

**<https://hal.science/hal-02910944>**

Submitted on 3 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Buob, Baptiste, à paraître [2021], « Politique (de la recherche) », *Ethnologie française*, 180 [Anne Monjaret (dir), « *Ethnologie française*, 50 ans »].

## Politique (de la recherche)

par Baptiste Buob

Avec ses cinquante ans d'existence, la fresque d'*Ethnologie française* constitue un observatoire unique du changement de nos sociétés. On y lit à la fois les transformations de notre monde et l'évolution des façons dont il est appréhendé par les sciences humaines et sociales. Mais qu'y apprend-on du micro-monde dans lequel ils évoluent les anthropologues quand ils ne sont pas sur le terrain et, plus généralement, des politiques qui encadrent nos professions ? Au doigt mouillé, *Ethnologie française* a publié 2 000 articles en cinquante ans, mais un seul traite des conditions d'exercice des métiers de la recherche française et de son environnement institutionnel. Il y a plus d'une dizaine d'années, sous un titre très mesuré, « L'anthropologie dans l'Espace européen de la recherche. Un monde à construire », Irène Bellier faisait une synthèse formidable – au sens propre – des évolutions récentes de la politique de recherche française guidée par l'Europe [Bellier 2008]. Pour nombre d'entre nous, ce texte, comme la découverte des soubassements de nos pratiques quotidiennes, paraîtra plus exotique qu'une ethnographie sur le chamanisme amazonien ou la parenté tongouze.

S'intéresser à ce monde étranger conduit dans l'univers brutal du *new public management*, celui d'institutions publiques régies par des modes de gestion propres au secteur privé, un monde où le politique pilote et l'administration exécute. On apprend que les crédits alloués à la recherche relèvent désormais de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIRE) qui s'inscrit dans un dispositif de pilotage de la fonction publique par objectifs et résultats selon une logique de performance : la loi organique relative aux lois de finance (LOLF). Les universités et les établissements publics de recherche, comme le CNRS, sont devenus des opérateurs de l'État et doivent établir des contrats d'objectif et de performance (COP), des documents où sont définis leurs objectifs stratégiques et opérationnels, les moyens de leur mise en œuvre et des indicateurs pertinents pour mesurer les résultats. Tous ces outils de gestion et d'évaluation, de et par la performance, procèdent du benchmarking qui consiste à s'inspirer des meilleures pratiques observées ailleurs ; dans le domaine de la recherche les indicateurs pertinents suivent les critères du classement dit de Shangaï, malgré les critiques incessantes, et considèrent l'impact économique et industriel des recherches. La France s'est ainsi dotée d'une Stratégie nationale de recherche (SNR) afin d'identifier les défis majeurs des prochaines décennies et de définir les priorités scientifiques et techniques d'avenir. Ces orientations épousent celles des Programmes-cadres pour la recherche et le développement technologique européens (PCRD) qui visent à fourbir des armes pour se battre dans l'arène internationale. C'est sur cette politique de la recherche menée au niveau européen que se concentre plus particulièrement le texte d'Irène Bellier. Elle y décrit parfaitement comme l'instauration du « grand marché de l'éducation et de la recherche » accompagne l'avènement de la figure du chercheur-entrepreneur et annonce la disparition de l'anthropologie telle que nous la connaissons, puisque celle-ci « devrait à terme quitter son rôle de “pourvoyeur de connaissances sur la diversité des sociétés et cultures” pour devenir un conseiller du prince dans la gestion des populations... » [Bellier, 2008 : 613].

Importante contribution à mettre au crédit de la littérature critique des politiques publiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche, ce texte est également un bon témoin des réactions particulières des anthropologues face à cette situation. Alors qu'au mitan des années 2000 l'ensemble de la communauté scientifique se mobilise, toutes disciplines confondues, dans le mouvement *Sauvons la recherche*, les anthropologues semblent le faire pour des raisons plus circonstanciées : la peur d'une perte d'indépendance occasionnée par une réorganisation du département des sciences humaines du CNRS [Macdonald 2008 : 618]. Cette motivation, bien que parfaitement compréhensible, était-elle vraiment à la hauteur des enjeux ? Cette préoccupation disciplinaire n'explique-t-elle pas l'ambivalence qui peut aujourd'hui accompagner la lecture de cet article et du contraste entre les actions à envisager et la gravité de la situation ? En effet, Irène Bellier propose deux formes d'engagement aux anthropologues pour « survivre » : « faire évoluer les procédures européennes et le champ des recherches en SHS dans un sens plus favorable » et « s'adapter aux évolutions qui s'imposent » [ibid. : 613]. Il s'agit donc d'une part de « construire une “voix des anthropologues” au niveau national, comme européen », par le renforcement des réseaux professionnels, et la construction « de relais allant des chercheurs aux institutions européennes » [ibid. : 614]. Ce premier objectif a été en partie atteint au niveau européen – au niveau national, la voix de l'anthropologie n'est pas totalement parvenue à prendre corps – grâce à l'investissement de l'Association européenne des anthropologues sociaux (European Association of Social Anthropologists – EASA). Cependant on se rend compte que la tâche est immense et qu'il est difficile de vouloir défendre une seule discipline quand toutes sont menacées : le dernier fait d'armes de l'EASA a été de contribuer, avec d'autres collectifs, à empêcher que le mot « Recherche » ne disparaisse totalement de l'intitulé des domaines associés aux commissaires européens<sup>1</sup>... D'autre part, la seconde perspective, bien moins combative, proposait de s'accommoder de la situation, considérant qu'il serait possible que l'anthropologie « tire profit d'un dispositif européen qui pourrait lui être favorable » [ibid. : 613]. Celle-ci a – évidemment (?) – fait chou blanc : les anthropologues, pas plus que les autres scientifiques, ne sont parvenus à tirer leur épingle du jeu. Il faut dire que les orientations observées par Irène Bellier se sont depuis amplifiées et qu'un nouvel élan a été donné pour construire une recherche encore plus « performante » [Bruno 2013].

D'échecs en tour de vis, la marchandisation de savoirs rapidement valorisables, c'est-à-dire économiquement rentables, se renforce continuellement. Cette politique de recherche, pourtant matrice d'entorses à l'éthique scientifique et d'anéantissement de la recherche non orientée et désintéressée, nous a conduits dans une situation dramatique où règnent désormais la bureaucratisation, agent et stigmaté de la mise à mal de la recherche publique : destruction de la stabilité et de la sérénité professionnelles – avec la généralisation du recours aux contrats courts –, de la centralité des laboratoires de recherche – avec la diminution drastique des crédits dits récurrents et une complexification de toutes les procédures – et de l'indépendance que seul peut procurer le temps long – avec l'accroissement des recherches sur projets définies selon des priorités thématiques répondant à des intérêts politiques, économiques et industriels. Aucune discipline n'est à l'abri des affres de cette économie de la connaissance, entreprise libérale de déforestation au profit d'une culture intensive sectionnant méthodiquement les troncs pluriséculaires de la science indépendante et désintéressée. Aucun engagement isolé et corporatiste ne permettra de contrecarrer ce mouvement.

En sociologie, en droit, en sciences politiques, en économie, en philosophie, en histoire, etc., les auteurs sont nombreux à se colleter aux aberrations de la chose publique qui affectent directement l'exercice de nos professions [Bruno, 2008 ; Eyraud, El Miri & Perez 2011 ;

---

<sup>1</sup> <https://www.easaonline.org/newsletter/75-0120/president.shtml>

Desjours, 2011 ; Ogien, 2013 ; Supiot, 2015 ; Harari-Kermadec 2019 ; etc.]. Dans notre discipline, on a curieusement décidé de qualifier les rares recherches qui touchent à ces questions comme étant anti-autoritaristes ou anarchistes [Graeber 2015]... Peut-être pourrions nous commencer par considérer que derrière ces trop gros mots, on trouve des travaux qui ne sont rien d'autre qu'un engagement citoyen nécessaire pour préserver la raison première qui nous a mené à vouloir exercer nos métiers : l'accroissement des connaissances. Si nous ne nous multiplions pas ce type de travaux et ne nous associons pas à ces autres disciplines, nous n'aurons bientôt plus la possibilité de nous préoccuper du sort des Autres. Nous ne pouvons plus nous contenter de croire benoîtement que nous pourrions « survivre ».

Bellier Irène, 2008, « L'anthropologie dans l'Espace européen de la recherche : Un monde à construire », *Ethnologie française*, XXXVII, 4 : 605-616.

Bruno Isabelle, 2008, *À vos marques®, prêts cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Paris, Éditions du croquant, Paris.

Bruno Isabelle, 2013, « Ne cherchez plus, innovez ! », *Revue Française de Socio-Économie*, 11 : 9-14.

Dejours Christophe, 2011, « La psychodynamique du travail face à l'évaluation : de la critique à la proposition », *Travailler*, 25 : 15-27.

Eyraud Corine, El Miri Mustapha et Patrick Perez, 2010, « Les enjeux de quantification dans la LOLF. Le cas de l'enseignement supérieur », *Revue française de socio-économie*, 7 : 147-168.

Graeber David, 2015, *Bureaucratie, l'utopie des règles*, Paris, Les liens qui libèrent.

Harari-Kermadec Hugo, 2019, *Le classement de Shanghai. L'université marchandisée*, Paris, Le Bord de l'eau.

Macdonald Charles J-H., 2008, « L'anthropologie sociale en France, dans quel état ? », *Ethnologie française*, XXXVII, 4 : 617-625.

Ogien Albert, 2013, *Désacraliser le chiffre dans l'évaluation du secteur public*, Paris, Quae.

Supiot Alain, 2015, *La gouvernance par les nombres. Cours au collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard.